

Révision N°1 Date: 23/07/2009

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:

Désignation : RESINE EPOXY
Code produit : 999 4014 (ES8103 Type A), 999 4028 (ES8102 Type B),
Usage normal: Emaillage

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification/
Symbole



Irritant, Xi

Dangereux pour l'environnement, N

2.2 Phrases R

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.3 Phrases S

S26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau

S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage

S61 Eviter de rejeter dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Composition
chimique

>25% produit de réaction: bisphénol-A/F-(épichlorhydrine) résines époxydiques
(poids moléculaire moyen <700)

CAS No. 25068-38-6; EC No. 500-033-5

>10% Oxirane, 2,2'2"-[1,2,2-propanetriyltris(oxymethylene)]tris

CAS No 13236-02-47; EC No. 236-211-1

4 - PREMIERS SECOURS.

- | | | |
|-----|-----------------------------|--|
| 4.1 | Générale | En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| 4.2 | Après inhalation | Donner de l'air en abondance et consulter un spécialiste. |
| 4.3 | Après contact avec la peau | Laver immédiatement à l'eau et au savon
Enlever les vêtements contaminés par le produit et les laver avant de les remettre. |
| 4.4 | Après contact avec les yeux | Rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste. |
| 4.5 | Après ingestion | Ne pas faire vomir.
Demander d'urgence une assistance médicale. |

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

- | | | |
|-----|---|---|
| 5.1 | Moyens d'extinction | Jet d'eau pulvérisée, CO ₂ , mousse, poudre d'extinction. |
| 5.2 | NE PAS UTILISER | Jet d'eau |
| 5.3 | Dangers particuliers dus à la Substance | Risque de formation de l'acide chlorhydrique ou de monoxyde de carbone/dioxyde de carbone |
| 5.4 | Changement d'état | Sable jusqu'à 200°C |
| 5.5 | Inflammabilité | >100° |
| | Point éclair | |
| | Température d'auto-allumage | |
| | Limites d'inflammabilité | |
| 5.6 | Phrases R | R36/38 Irritant pour les yeux et la peau
R43 Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.. |

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

- | | | |
|-----|---|--|
| 6.1 | Précautions individuelles | Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc. |
| 6.2 | Mesures pour la protection de l'environnement | Ne pas rejeter dans les canalisations ou dans les eaux de surface. |
| 6.3 | Méthodes de nettoyages | Recueillir grâce à du sable ou sciure.
Doit être incinéré après consolidation. |
| 6.4 | Phrase S | S26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau
S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage
S61 Eviter de rejeter dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. |

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

- | | | |
|-----|------------|--|
| 7.1 | Précaution | Ne pas ingérer
Éviter tout contact avec la peau et les yeux |
| 7.2 | Stockage | Conserver dans des récipients d'approvisionnement d'origine
Ne pas stocker à côté de radiateurs ou de toute autre source de chaleur |
| 7.3 | Emballage | Ne pas laisser les bidons ouverts |

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Précautions à prendre pour la manipulation Veiller à une bonne ventilation du poste de travail
D'extraction peuvent être nécessaires à la source d'émission
- 8.2 Générale Protection individuelle:
Porter des vêtements protecteurs
Lors de l'utilisation ne pas manger, boire ou fumer
Respiratoire N'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée
Mains Gants imperméables
Yeux Lunettes de protection
Peau Vêtements de protection appropriés
Enlever promptement tout vêtement contaminé et laver avant de les réutiliser
Laver rapidement en cas de peu devient mouillée ou contaminée
Laver à la fin de chaque quart de travail et avant manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes
- 8.3 Phrases S
S26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau
S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage
S61 Eviter de rejeter dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

- 9.1 Apparence ES 8102: liquide clair
ES 8103: liquide clair.
ES 8110: liquide clair nuancé de bleu.
ES 8123: gel légèrement translucide
- 9.2 Odeur Légèrement sucré
- 9.3 PH
- 9.4 Solubilité dans: Insoluble
-l'eau Soluble
-les solvants organiques
- 9.5 Pression
- 9.6 Densité
- 9.7 Autres données

10 - STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Stabilité Stable dans les conditions normales de température
- 10.2 Conditions à éviter Éviter la chaleur excessive pendant des périodes prolongées de temps
- 10.3 Matériaux à éviter Les oxydants forts
Alcalis forts
Acides forts
- 10.4 Température de décomposition
- 10.5 Produits de décomposition dangereux

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

- 11.1 Données toxicologiques
- 11.2 Effets primaires d'exposer
- Inhalation Toxique après inhalation à court terme
Irritant pour les muqueuses

Peau	Toxique après contact avec la peau à court terme Corrosif pour la peau
Yeux	Corrosif pour les yeux
Ingestion	Modérément toxique après un ingestion unique
Effets chroniques	Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1	Mobilité	
12.2	Persistance et dégradation	Non-biodégradables
12.3	Potentiel bio-accumulatif	
12.4	Ecotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut causer des effets à longs termes défavorables dans l'environnement aquatique.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

13.1	Produits	Tous les déchets doivent être disposés en utilisant un sac plastique enregistré sous les Actes de Protection de l'Environnement (Devoir de Prudence) Réglementation 1992
13.2	Emballage	Tous les déchets doivent être disposés en utilisant un sac plastique enregistré sous les Actes de Protection de l'Environnement (Devoir de Prudence) Réglementation 1992
13.3	Réglementation nationale ou régionale	

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

14.1	ADR/RID	
	Indice Hazchem	3Z
	Class de danger	9
	Numéro d'identification de la substance	UN 3082
	Groupe d'emballage	III
	Désignation officielle de transport	Environmentally Hazardous Substance, liquid, n.o.s. (contains bisphenol-A/F epichlorhydrin reaction product)
14.2	IMO/IMDG	
	Class de danger	9
	Numéro d'identification de la substance	UN 3082
	Groupe d'emballage	III
	Désignation officielle de transport	Environmentally Hazardous Substance, liquid, n.o.s. (contains bisphenol-A/F epichlorhydrin reaction product)
14.3	Polluant Marin	Non
	IATA/ICAO	
	Class de danger	9
	Numéro d'identification de la substance	UN 3082
	Groupe d'emballage	III
	Désignation officielle de transport	Environmentally Hazardous Substance, liquid, n.o.s. (contains bisphenol-A/F epichlorhydrin reaction product)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

15.1	Classification Internationale	UN 3082 9
------	-------------------------------	--------------

	Numéro d'identification de la substance	
	Class de danger	
15.2	Classification/symbole	Irritant, Xi
	Phrases R	Dangereux pour l'environnement, N R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R43 Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	Phrases S	S26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage S61 Eviter de rejeter dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
15.3	Limites d'exposition	
15.4	Réglementation nationale	Ce produit est classé dans les produits chimiques (informations sur les dangers et emballage) des règlements

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Note:- L'utilisation de ce produit doit être conforme à une pratique industrielle hygiénique dont les recommandations sont décrites dans les fiches de renseignement et en accord avec les lois actuelles de l'Etat. Les indications données sont sur nos connaissances actuelles et sont fournies uniquement pour une utilisation correcte du produit. Elles ne constituent pas une garantie quant à ses propriétés et les clients devront s'assurer de l'adéquation de telles informations pour leur propre usage.